



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 12 juin 2013 — N° 65

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire des FrancoFolies.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant la Journée mondiale contre le travail des enfants.

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant la 7^e édition de la Grande fête des pompiers de Laval.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Lemieux Bérubé.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage au 13^e Défi têtes rasées de Granby.

12 juin 2013

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant le 60^e anniversaire de l'arrivée des immigrants portugais à Montréal.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire de l'école élémentaire Sainte-Dorothy.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant les 20 ans du Transport adapté et collectif MRC d'Argenteuil.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration concernant l'appui à la Coalition citoyenne pour l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant les soixante-quinze ans du Cercle des fermières de Saint-Césaire.

À 9 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

12 juin 2013

Présentation de projets de loi

Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 52 Loi concernant les soins de fin de vie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 52.

M. St-Arnaud, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 49 Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 49.

Dépôts de documents

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Secrétariat du Conseil du trésor;
(Dépôt n° 833-20130612)

Le rapport 2011-2012 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*.
(Dépôt n° 834-20130612)

12 juin 2013

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le bilan 2008-2013 de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

(Dépôt n° 835-20130612)

M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, dépose :

La Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États.

(Dépôt n° 836-20130612)

Puis il dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale étudie, dans le délai prescrit par la Loi et en vue de son approbation, la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États.

(Dépôt n° 837-20130612)

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le Livre vert intitulé « Le goût et le plaisir de bouger : Vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ».

(Dépôt n° 838-20130612)

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel d'activité 2012 de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC);

(Dépôt n° 839-20130612)

12 juin 2013

Le Plan stratégique 2013-2017 du Tribunal administratif du Québec.
(Dépôt n° 840-20130612)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 11 juin 2013, a procédé à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

Projet de loi n° 202, Loi concernant la Ville de Terrebonne. Le rapport contient un amendement au projet de loi;
(Dépôt n° 841-20130612)

Projet de loi n° 203, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska;
(Dépôt n° 842-20130612)

Projet de loi n° 204, Loi concernant divers règlements de la Ville de Brossard et de la Ville de Longueuil visant l'arrondissement de Brossard;
(Dépôt n° 843-20130612)

Projet de loi n° 205, Loi concernant la Ville de Châteauguay;
(Dépôt n° 844-20130612)

Projet de loi n° 206, Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Basques;
(Dépôt n° 845-20130612)

Projet de loi n° 208, Loi concernant la possibilité, pour les fondateurs municipaux, de se rendre caution de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup inc. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre;
(Dépôt n° 846-20130612)

12 juin 2013

Projet de loi n° 209, Loi concernant la possibilité, pour les fondateurs municipaux, de se rendre caution de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) inc. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 847-20130612)

Ces rapports sont adoptés.

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 4, 5, 6, 7 et 11 juin 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 848-20130612)

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 21, 22, 23 et 28 mai, et les 4, 5, 6, 7 et 11 juin 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 849-20130612)

Dépôts de pétitions

Mme Vallée (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 308 citoyens et citoyennes de la circonscription de Gatineau, concernant le financement des services de garde privés subventionnés.

(Dépôt n° 850-20130612)

12 juin 2013

Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 188 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du cours d'éthique et culture religieuse.

(Dépôt n° 851-20130612)

M. Carrière (Chapleau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 055 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un programme de dépistage néonatal de la fibrose kystique.

(Dépôt n° 852-20130612)

M. Richer (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 153 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation du tracé de la nouvelle ligne de transport d'électricité proposé par Hydro-Québec à Saint-Adolphe-d'Howard.

(Dépôt n° 853-20130612)

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 291 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Pont Madeleine-Parent.

(Dépôt n° 854-20130612)

12 juin 2013

M. Bolduc (Mégantic) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 340 citoyens et citoyennes de la circonscription de Mégantic et du Québec, concernant la réglementation concernant le pont de la rivière Sauvage.

(Dépôt n° 855-20130612)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Gaudreault (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 136 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un régime d'aide financière aux proches aidants.

(Dépôt n° 856-20130612)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 441 citoyens et citoyennes de la circonscription de Richelieu, de Verchères et du Québec, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 857-20130612)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 189 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du CSSS de la Vieille-Capitale.

(Dépôt n° 858-20130612)

12 juin 2013

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Marois, première ministre, après consultation auprès de M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), M^e Jacques Frémont, professeur émérite et ex-doyen de la Faculté de droit, Université de Montréal, soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 26 août 2013, en remplacement de M. Gaétan Cousineau.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 47 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Marois, première ministre, après consultation auprès de M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

12 juin 2013

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), M. Camil Picard, directeur général, Centre jeunesse de la Montérégie, soit nommé membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 12 septembre 2013.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **48** en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Marois, première ministre, après consultation auprès de M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la *Loi sur la Fonction publique* (chapitre F-3.1.1), M^e Louise Caron, avocate à l'Office des professions du Québec, soit nommée membre de la Commission de la fonction publique pour un mandat de cinq ans à compter du 2 juillet 2013.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la *Loi sur la Fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **49** en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

12 juin 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Le Bouyonnec (La Prairie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde tristesse à la suite du décès de M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre de la République française, survenu le 7 juin 2013;

QUE l'Assemblée nationale présente ses plus sincères condoléances au gouvernement de la République française, au peuple français ainsi qu'à la famille du défunt;

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à un homme d'État qui incarna avec noblesse et conviction les plus hautes valeurs républicaines et humanistes, et reconnaisse en lui un allié historique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Deltell (Chauveau), conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant le serment d'allégeance que doivent prononcer les étudiants embauchés à La Ronde; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay (LaFontaine), conjointement avec Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et Mme David (Gouin), propose :

12 juin 2013

QUE l'Assemblée nationale demande au Parlement fédéral de joindre sa voix à la sienne afin de reconnaître les injustices commises, de 1940 à 1943, lorsque des mesures d'internement furent imposées à plus de 600 Italo-canadiens, alors considérés comme des « prisonniers de guerre ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Ouellette (Chomedey) et M. Dubé (Lévis), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale contre le travail des enfants et condamne l'état dans lequel se retrouvent 215 millions de filles et de garçons à travers le monde, astreints à des travaux en violation de leurs droits fondamentaux.

QU'elle demande au gouvernement du Québec de maintenir des normes strictes pour prévenir le travail forcé des enfants;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de ratifier la convention internationale n° 138 de l'Organisation internationale du travail concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), M. Dubé (Lévis) et Mme David (Gouin), propose :

12 juin 2013

QUE l'Assemblée nationale souligne le 15^e anniversaire du partenariat entre la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec;

QU'elle rappelle qu'il existe une dynamique partenariale propre au Québec en matière de développement de la main-d'œuvre, où la Commission des partenaires du marché du travail a pour mission de voir au développement et à l'utilisation optimale du capital humain;

QUE forte de ces nombreuses années de partenariat harmonieux et efficace, elle réitère sa demande au gouvernement fédéral de renouveler l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail 2008-2014 selon les modalités actuelles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Charlebois (Soulanges), conjointement avec M. Bérubé, ministre délégué au Tourisme, Mme Trudel (Charlesbourg) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les instances montréalaises d'avoir maintenu la métropole comme première destination d'accueil d'événements associatifs internationaux en Amérique;

QU'elle applaudisse la communauté montréalaise qui a obtenu pour une deuxième fois d'affilée cette position de tête décernée par l'Union des associations internationales, selon le classement 2012;

QU'elle souligne l'excellence du travail des équipes du Palais des congrès de Montréal et de Tourisme Montréal dans leurs efforts de promotion de la métropole comme destination d'affaires;

12 juin 2013

QU'elle reconnaisse cette capacité d'accueil qui positionne Montréal comme l'une des portes d'entrée pour le tourisme au Québec, à juste titre, dans le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 à du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Iracà (Papineau), Mme Trudel (Charlesbourg) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au cycliste David Veilleux, qui a été choisi pour participer à la 100^e édition du très prestigieux Tour de France, avec l'équipe Europcar;

QU'elle félicite cet athlète de Cap-Rouge, qui devient ainsi le premier cycliste natif du Québec à prendre part à cette course mythique, et lui souhaite le plus grand des succès dans l'aventure exceptionnelle qui l'attend.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans, et du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

12 juin 2013

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 31 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 31 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

12 juin 2013

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie.

Après débat, le rapport est adopté.

À 13 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 09.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche.

Après débat, le rapport est adopté.

12 juin 2013

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 13 juin 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 01, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 juin 2013, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 12 juin 2013, à 15 h 02, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 17 Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire

Le Président

JACQUES CHAGNON

12 juin 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, première ministre, proposant que M^e Jacques Frémont soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 47)

POUR - 114

Arcand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Richer (PQ)
Bachand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Beaudoin (PQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bédard (PQ)	Drolet (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Dubé (CAQ)	Malavoy (PQ)	(Bonaventure)
Bergman (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Marcotte (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchet (PQ)	Dufour (PQ)	Marcoux (PLQ)	(Montarville)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marois (PQ)	Schneeberger (CAQ)
(Mégantic)	Ferland (PQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	McKay (PQ)	Spénard (CAQ)
(Jean-Talon)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Boulet (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Breton (PQ)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Gendron (PQ)	(Fabre)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Goyer (PQ)	Pagé (PQ)	Trottier (PQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (PQ)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	(Rimouski)	Trudel (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Charlesbourg)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Claveau (PQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PQ)	Vien (PLQ)
Daneault (CAQ)	Larouche (PQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Le Bouyonnec (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
		(Îles-de-la-Madeleine)	

12 juin 2013

Sur la motion de Mme Marois, première ministre, proposant que M. Camil Picard soit nommé membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 48)

(Identique au vote n° 47)

Sur la motion de Mme Marois, première ministre, proposant que M^e Louise Caron soit nommée membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 49)

(Identique au vote n° 47)